**Mais les questions du sous-développement perdurent : que faire pour que ces enfants accèdent durablement à un enseignement obligatoire et gratuit ? Que faire pour que garçons et filles terminent leur scolarité avec réussite ? Dans une région où les questions du développement et celles des déséquilibres sociaux et écologiques se croisent sans cesse, comment inciter les familles à inscrire leurs enfants à l’école- et les maintenir- quand commandent d’abord le travail des champs et la pêche pour les garçons ou les tâches ménagères pour les filles  et que n’apparaît pas un mieux être lié à l’école ?**

**Ces questions relèvent de l’Etat sénégalais et non du pouvoir de l’association. Mais, puisqu’il vaut mieux savoir lire et écrire, « Un enfant, un cartable » a fait le choix d’aider l’éducation primaire, pilier du système éducatif, première étape du développement et souligne ainsi une évidence : la société civile et les citoyens peuvent faire évoluer et changer le cours apparemment inéluctable des choses.**

**« Le choix des écoles publiques est une évidence : l’Etat sénégalais en est le garant et l’initiateur car l’éducation est de sa responsabilité en assurant l’accueil de tous les enfants, au-delà des croyances religieuses et des opinions dans un pays où la laïcité n’existe pas ». L’action de l’association se fait donc en toute transparence et des conventions ont été signées avec les directeurs d’écoles puis envoyées à l’inspection académique. Ces conventions précisent le rôle de chacun : les enseignants sont garants des contenus et de la pédagogie et l’association circonscrit son aide, après négociation et vérification des besoins, à l’achat de fournitures, livres et petit matériel.**

**Ainsi, 3115 € ont été investis en 2012, bénéficiant à 350 enfants venant de 3 écoles. Ces achats, au Sénégal, ont pu se faire aisément grâce à une bonne santé budgétaire et notamment aux 195 adhérents qui assurent notre indépendance. Grâce aussi aux partenariats avec Entraide et Solidarité de La Libre Pensée, le Lions Club, le Rotary et la mutuelle SMIP. Grâce aussi à la graphiste Agnès Bernard et à l'éditeur publicitaire rétais Jean-Denis Peyrat qui ont gratuitement conçu et imprimé le calendrier.**

  **Une collaboration avec Mar Fafaco va démarrer cette année.**

**Pour 2013, le conseil d’administration a proposé à l’assemblée générale d’entamer une collaboration avec l’école de Mar Fafaco, qui compte 510 enfants. Une collaboration qui ne pourra concerner qu’une part des effectifs –probablement les cours moyens 1 et 2- avec une alternance de niveaux ensuite. En effet, les ressources financières de l’association ne permettent pas de prendre en charge tous les enfants ensemble.**

**Enfin, l’entretien du patrimoine scolaire va devenir un poste important en réalisant des travaux qui maintiennent les écoles en état d’accueillir les enfants en toute sécurité.**

**Le rapport moral et d’orientations a été voté à l’unanimité.**

  **L'aide apportée bénéficie aux enfants et aux familles dans un pays où le niveau de vie est très bas.**

**Le rapport financier présenté par Jean-Jacques Moulinet a fait apparaître un budget d’un montant de 14682 €, avec un résultat positif de 4745 €. En dépenses, l’achat de fournitures s’est élevé à 3115 €, les travaux de construction de la classe de Marsoulou à 4400 €, les manifestations à 1287 €, les frais de fonctionnement à 700 € et les frais de transport à 435 €.**

**En recettes les cotisations se sont élevées à 5610 €, les dons à 1199 €, le partenariat à 2500 €, le produit des manifestations à 1789 €, la vente des calendriers à 3074 € et les transports à 510 €.**

**Il convient toutefois de déduire du résultat positif de 4745 €, une somme de 1560 € d'adhésions qui représentent des provisions pour les années à venir puisque ce sont des avances que des adhérents ont faites en payant la totalité de leurs cotisations pour 6 ans.**

**Il faut également noter que la collaboration avec l'école de Mar Fafaco devait démarrer l'an dernier et que les sommes correspondantes avaient été provisionnées à cet effet. Elles n'ont pas été dépensées parce que nous n'avons pu prendre contact avec cette école en raison de l'absence du directeur, pour raison médicale de longue durée. Cette action va commencer cette année (2013) et elle a été chiffrée à 2540 €.**

**Le rapport financier a été adopté à l’unanimité.**

**L’assemblée générale a élu au conseil d’administration Violette Jaget et Bernard Gandais en remplacement de Geneviève Danet et Denis Hénault démissionnaires.**

**Tout le monde s’est ensuite retrouvé autour d’un repas sénégalais préparé par Planète Sésame, une association d’insertion féminine, et la soirée, chaleureuse et conviviale, s’est déroulée au son des saxophones des élèves du conservatoire de La Rochelle dirigés leur professeur par Julien Gomila.**

**Le conseil d'administration réuni le 27 mars a élu Philippe Moquet au poste de trésorier. Les administrateurs titulaires des fonctions de président, vice-président et secrétaire ont été reconduits; il s'agit de Jean-Claude Brossard, Jean-Jacques Moulinet et Guy Nakache.**